



Association en faveur des enfants malades  
de la région PACA

## ORGANISATION et REGLEMENT INTERIEUR du VIDE GRENIER au Parking Coubertin à Cannes la Bocca Dimanche 2 juin 2024

### ARTICLE 1 DATE ET HORAIRES DE LA MANIFESTATION

- Le vide-grenier organisé par l'association ADRIEN en faveur des enfants malades aura lieu le
- **Dimanche 2 juin 2024 au Parking Coubertin à Cannes la Bocca**
- Ouverture au public de 5h30 à 16h30.
  - En cas de pluie dans la journée, aucun report sera effectué, ni remboursement.
  - A vous de prendre vos précautions comme sur les marchés pour vous abriter.
  - Pas de décision concernant la météo la veille ou la semaine qui précède l'événement.

☛ **Aucun remboursement ne sera effectué pour quel que motif que ce soit.**

### ARTICLE 2 EMLACEMENTS ET TARIFS

- Tarif : **30 euros pour un emplacement de 4x3.**

### ARTICLE 3 MODALITES D'INSCRIPTION

- **Le bulletin d'inscription à ce vide-grenier est téléchargeable sur le site de l'association ADRIEN [www.associationadrien.org](http://www.associationadrien.org).**
- Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles et dans l'ordre de réception des dossiers complets (attention: l'attribution des emplacements se fait dans l'ordre d'arrivée sur place le jour de la manifestation).
- Le jour du vide grenier, chaque participant devra présenter aux organisateurs l'original de sa pièce d'identité.

#### Mode d'inscription

##### **Par courrier**

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

**Résidence Saint Pierre Bât.E2  
18 Chemin de Garibondy  
06110 LE CANNET**

**Veiller à transmettre ou à présenter sans faute le dossier complet comportant:**

- **règlement intérieur dûment complété** (date, nom et prénom) et **signé**
- **chèque de règlement libellé au nom de « ASSOCIATION ADRIEN »**
- **chèque de caution de 20 euros libellé au de « ASSOCIATION ADRIEN »**
- **photocopie recto/verso de la pièce d'identité**

☛ **Toute inscription ne sera validée qu'après réception du dossier complet.**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

**Rose MOLINES – 06.64.99.19.98**

Ou par e-mail : [adrienmolines@hotmail.fr](mailto:adrienmolines@hotmail.fr)

### ARTICLE 4 ACCUEIL DES EXPOSANTS / DEBARASSAGE DES STANDS

- L'attribution des emplacements par les membres de l'**association ADRIEN** se fera dans l'ordre d'arrivée des exposants sur le site le matin de la manifestation.

